

**programme 3'000 logements durables
treize logements écologiques en coopérative d'habitants :
un avant goût du quartier des Plaines-du-Loup**

C'est près de Chailly que 13 nouveaux logements écologiques vont voir le jour en 2017. La Municipalité de Lausanne souhaite octroyer un droit de superficie à la Coopérative de l'habitat associatif CODHA, pour un projet qui prévoit la construction de deux bâtiments Minergie Eco[®] comprenant 13 logements sous forme d'habitat associatif. Lancé en 2008, le projet a été ralenti par quatre oppositions et un recours. Un compromis ayant finalement pu être trouvé, le permis de construire a été délivré le 24 février dernier. Le projet démarrera sitôt le droit de superficie voté par le Conseil communal.

caractéristiques du projet

L'habitat collectif se composera de deux bâtiments respectivement composés de quatre et cinq niveaux, totalisant treize logements, des 3.5 pièces, une majorité de 4.5 pièces et un appartement de 5.5 pièces, tous disposant de spacieux balcons. De par leur superficie, ces logements sont particulièrement adaptés aux familles. Le rez-de-chaussée d'un des deux immeubles accueillera une chambre d'amis commune, un local multi-usage (atelier/studio/séjour commun) ainsi qu'une salle polyvalente mise à la disposition de l'ensemble des habitants. Des espaces extérieurs prolongent ces surfaces communes. Proche du quartier de Chailly et de toutes ses commodités, le site est directement connecté au centre-ville par une ligne de bus.

respect des critères de développement durable

Dans un souci d'aborder l'écologie de la construction de manière globale et cohérente, il a été décidé de satisfaire aux exigences du label Minergie-Eco, alliant sobriété énergétique, optimisation du confort thermique, acoustique, visuel et qualité environnementale du bâtiment. Chaufferie pellets 100% renouvelable, les installations photovoltaïques et l'absence de sous-sol, permettent à ces logements d'approcher le concept de société 2000 watts, selon lequel chaque habitant de la terre aurait droit à la même quantité d'énergie, qu'il vive aujourd'hui ou demain.

des loyers à prix coûtant

En cas d'adoption du préavis par le Conseil communal, le chantier s'ouvrira début 2015 pour s'achever courant 2017. Edifié sur une parcelle communale, ce projet offrira des loyers à prix coûtant, soit CHF 260.00 le m², contrôlés par la Ville de Lausanne durant toute la durée du droit de superficie (90 ans). En outre, comme c'est désormais l'usage, ils seront prioritairement destinés à des ménages vivant déjà à Lausanne ou y exerçant une activité professionnelle. Enfin, de manière à garantir une plus grande ouverture et mixité au projet, la Ville acquerra des parts sociales pour l'équivalent de quatre appartements dont elle gèrera directement l'attribution.



implication des habitants dans la gestion de son lieu

Le maître d'ouvrage, la CODHA, est une société coopérative à but non lucratif active depuis vingt ans dans la promotion de logements favorisant la mixité sociale et intergénérationnelle et des projets économes sur le plan énergétique. La coopérative a aussi pour principe d'impliquer fortement les coopérateurs dans le projet et la gestion des immeubles notamment via la création d'une association des habitants.

Après le projet I6 à la rue de l'Industrie 6, ces nouveaux logements constituent une nouvelle expérience concrète avant le lancement de la première étape de réalisation des Plaines-du-Loup qui devrait accueillir entre 200 et 240 logements en coopératives d'habitants.

La direction du logement et de la sécurité publique

Pour tout renseignement complémentaire :

- **Grégoire Junod, directeur logement et sécurité publique, 021 315 42 00**
- **Elinora Krebs, chef du service du logement et des gérances, 021 315 74 10**
- **Préavis et plans sur www.lausanne.ch/actualités**

Lausanne, le 17 septembre 2014